

MAIRIE
de
SAILLAT-SUR-VIENNE
(Haute-Vienne)

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 07 AVRIL 2021

Le Conseil Municipal de la commune de SAILLAT-SUR-VIENNE, s'est réuni en séance ordinaire le 07 avril 2021, sous la présidence de Monsieur Pascal CLUZEAU, Maire.

PRESENTS : M. CLUZEAU, Mme PUDELKO, M. LAMBERT, Mme KERKEZ, MM. CHABASSE, POUPEAU, PRIVAT, VENLA, DA COSTA, Mmes CHAMBRE, NOE, GRACIEUX, MM. TOURNIER, COLDEBOEUF, Mme BOUJU.

Le procès-verbal de la précédente séance est approuvé, et *Monsieur Patrick LMABERT* est nommé secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal,

VOTE, 12 voix pour et 3 voix contre, les subventions accordées pour l'année 2021.

À l'unanimité

ACCEPTE le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin.

VOTE les taux d'imposition appliqués par la commune :
Taxe sur le foncier bâti : 28,93 %
Taxe sur le foncier non bâti : 27,41 %

ACCEPTE le budget 2021 de la commune, présenté par Monsieur le Maire.

DECIDE de couper l'éclairage public sur l'ensemble de la commune, de 23 heures à 5 heures.

ACCEPTE la participation communale à l'AICARPA pour 2021.

AUTORISE le Maire à signer un bail de 21 ans avec la société Kronos Solar pour l'implantation de panneaux solaires à chaumeix parcelles AN 105 et 112.

ACCEPTE d'acquérir trois immeubles se situant ruelle du Vieux Village, en vue de l'aménagement du carrefour des rues Jean Jaurès et Eugène Le Roy.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20 heures 00.

Le MAIRE,

La secrétaire de séance,

